



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

myofasciite à macrophages

Question écrite n° 71881

Texte de la question

M. Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'augmentation des cas de myofasciite à macrophage. Des analyses ont permis de montrer la présence de sels d'aluminium d'origine vaccinale dans les macrophages. Le premier cas de cette maladie particulièrement invalidante, pouvant se compliquer d'une maladie auto-immune comme la sclérose en plaques a été signalé en 1993. La maladie a été définie en 1997. A ce jour, aucun traitement n'a pu être élaboré. Pour faire face au nombre croissant de pathologie, il importe d'élaborer un véritable programme de recherche sur cette maladie et ses traitements. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions prises ou à prendre pour développer la recherche contre la myofasciite à macrophage.

Texte de la réponse

La myofasciite à macrophages est une nouvelle entité anatomo-pathologique, décrite en 1998 par une équipe française appartenant au Groupe d'études et de recherche sur les maladies musculaires acquises et dysimmunitaires (GERMMAD). Depuis la première atteinte, remontant à 1993, une centaine de patients présentant une telle lésion ont été identifiés à ce jour. Les premières investigations exploratoires réalisées par l'Institut de veille sanitaire (InVS) ont avancé, par des arguments épidémiologiques, l'hypothèse d'une association entre la présence de cette lésion et un antécédent de vaccination par des vaccins contenant, comme adjuvant, de l'hydroxide d'aluminium, parmi lesquels figurent les vaccins contre l'hépatite B. Toutefois, ces premières données épidémiologiques ne permettent pas de conclure sur les conséquences cliniques de ce phénomène. Si l'existence d'une réaction cellulaire macrophagique inhabituelle semble en rapport avec l'utilisation des sels d'aluminium dans les vaccins administrés aux patients étudiés, la réalité d'un lien pathogénique entre la lésion histologique et les tableaux cliniques observés, variables et non spécifiques, n'est pas établie à l'heure actuelle. C'est la raison pour laquelle une nouvelle enquête épidémiologique a été initiée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS), dans le cadre de ses responsabilités en matière de pharmacovigilance, associant l'InVS et le GERMMAD. Ses résultats sont attendus en février 2002. Plusieurs approches complémentaires ont également été développées dans le but de faire avancer les connaissances sur cette entité et son lien éventuel avec la vaccination. Des recherches biologiques conduites in vivo et in vitro à partir de patients atteints d'une part et, sur des modèles cellulaires et animaux, d'autre part, ont été entreprises par les chercheurs de l'INSERM, du CEA, ainsi que du laboratoire Aventis Pasteur, afin d'explorer les voies physiopathologiques qui pourraient expliquer l'apparition de cette lésion. Compte tenu de l'état des données actuelles, l'intégration de cette lésion histologique à un corpus de connaissances médicales enseignées aux étudiants paraît donc encore prématurée tant sur un plan scientifique que pédagogique.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Adevah-Poeuf](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71881

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 258

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1167